CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E87700** **VALABLE JUSQU'AU** **05/10/2027**

ÉDITÉ LE 09/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/10/2007

Raison sociale : S.N.P

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 04/09/2026

Sigle : SNP

Capital : 50 000

192 C AVENUE DES CHARTREUX
13004 MARSEILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARSEILLE 2007 B 03974

Siret : 500 970 843 00032

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 9023753

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 549697L1244000/001507714/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 549697L1244000/001507714/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 04 91 16 50 00 **Fax :** 04 91 47 81 13

Portable : 06 22 32 25 35

Responsabilité légale :
BAGHDALI MUSTAPHA PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : snp13003@orange.fr

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 844 460 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	15	29/09/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.